

Considérant,

Que l'actuel gouvernement maintient sa politique de suppression d'emplois dans l'Education Nationale et manifeste ainsi son désintérêt pour l'école et le savoir ;

Que les conditions proposées dès l'an prochain aux futurs enseignants en début de carrière (service à temps complet dès l'année de stage) montrent le même mépris pour les enseignants, les élèves et leurs familles, et vont notamment considérablement aggraver les conditions de remplacement déjà dégradées ;

Que la réforme du lycée va dans le sens de l'abandon de l'enseignement des connaissances au profit de dispositifs para-pédagogiques mal définis qui ont souvent fait la preuve de leur inefficacité au collège (accompagnement, exploration, ...) ;

Que le but premier de ces dispositifs reste, pour le Ministère, sous couvert d'intérêt pédagogique, la possibilité de flexibiliser les enseignements et les enseignants (annualisation des services, répartition des heures de dédoublement, marginalisation de certaines disciplines, choix locaux d'une partie des enseignements en vertu de l' « autonomie », et de la mise en concurrence des établissements) ;

Que le fonctionnement des établissements tend à se hiérarchiser, et dégrade la relation entre les enseignants, mais aussi avec l'administration et avec l'inspection ;

Considérant, aussi, que cette réforme fragilise le statut des enseignants, en imposant des nouvelles missions, en restreignant la liberté pédagogique, en organisant l'annualisation et le travail pendant les vacances, considérant, enfin, que cette réforme a pour cadre les attaques contre le statut des fonctionnaires d'Etat, en relation avec le recours accru aux contractuels impliqué par la réforme de la formation des enseignants ;

Nous exigeons :

1) la création de postes ;

2) une dotation horaire en heures qui permette de fonctionner correctement (propositions soumises au Conseil Pédagogique, après réunion des équipes disciplinaires), ce qui suppose la réduction des effectifs dans les classes et la possibilité d'enseigner des connaissances dans des conditions acceptables, avec un encadrement en personnel enseignant et personnel d'éducation suffisants ;

3) l'abandon de la réforme de la masterisation (formation des enseignants) dont les conséquences à la rentrée prochaine seront catastrophiques ;

4) le retrait de la réforme du lycée en cours, et l'ouverture d'une réelle concertation sur l'enseignement en lycée.

Nous affirmons notre décision et notre volonté de refuser de préparer et d'appliquer la réforme du lycée sous sa forme actuelle.